

L'ÉVÉNEMENT du temps. Le sujet de la prophétie chez Walter Benjamin

(extraits)

par Pierandrea Amato

Le bonheur que nous pourrions envier
ne concerne plus que l'air que nous avons respiré,
les hommes auxquels nous aurions pu parler,
les femmes qui auraient pu se donner à nous [...].
N'est-ce pas autour de nous-même que plane un peu de l'air respiré
jadis par les défunts ? N'est-ce pas la voix de nos amis que hante parfois
un écho des voix de ceux qui nous ont précédé sur terre ?
W. Benjamin

S'il était posé en analogie avec le caractère spécifique de la prophétie hébraïque, on pourrait probablement résoudre le problème complexe de la définition du genre de temporalité, pensé par Benjamin dans ses Thèses sur le concept d'histoire de 1940, pour indiquer la fêlure historique de la révolte messianique-révolutionnaire.

Avant tout, il faut faire une mise au point cruciale : la prophétie n'a rien à voir avec la divination ; elle n'évalue pas le temps comme un vecteur neutre de l'être. La possibilité de prévoir le futur en le considérant comme un attribut de la prophétie n'appartient pas au cadre de la prophétie hébraïque. En revanche, comme révélation, elle provoque le présent ; elle est à même de produire des effets historiques immédiats à travers lesquels elle déferle dans l'histoire et perturbe le flux du temps. Alors la prophétie se lit ici comme l'application de la volonté de Dieu. L'irruption dans le présent s'accompagne dans la prophétisme hébraïque de l'évocation du passé (exemple : Jérémie, Isaïe) : pour les prophètes il s'agit, en substance, de rétablir la justice de la loi divine (Torah) restaurant ainsi l'origine du pacte. La loi divine comme la justice dessine alors le domaine véritable qualifiant la prophétie : le prophète (Moïse) donne la loi de Yhwh¹.

Dans l'œuvre de Benjamin se condensent les deux aspects du prophétisme hébraïque : la provocation du présent et la remémoration du passé. Ainsi sont représentées deux manières de se rapporter à la temporalité à travers lesquelles se traduisent la possibilité de la déflagration de la Justice et celle de la perturbation de la continuité du temps historique. En revanche, la divination transforme le temps en une coquille vide, dans laquelle rien n'arrive et tout se suit. Pour tracer l'avenir, la mantique s'assure que la page du passé est tournée définitivement. En d'autres termes, elle emprisonne le temps dans la nécessité téléologique de son flux de sorte que l'histoire se cimente dans le caractère inévitable de son propre cours². En revanche, l'événement messianique-révolutionnaire peut être évoqué, mais pas prévu. Il s'affiche comme une pause inattendue : c'est une faille dans l'expérience 'normale' du temps. Il se situe au-delà de chaque avancée possible. Le temps de la prophétie messianique qui rencontre l'histoire est un temps autre. Le temps est celui de l'attente inattendue. Il est l'interruption de la continuité comme irruption de la justice au cours de l'histoire. Alors puisque le temps est perturbé et que se pose le problème épiphanique de la temporalité messianique, une « politique de l'événement »³ entre en jeu dans laquelle se profilent les contours d'une pratique radicalement révolutionnaire, qui dépasserait le droit et serait en inertie vis-à-vis du pouvoir. Sur les ruines de l'histoire, sur le temps qui reste abandonné par le Pouvoir, c'est-à-dire sur le passé qui n'a pas été, s'érige la faible image du Messie sur le corps de ceux qui souffrent (de ceux qui sont opprimés par le temps), sur la matière de la douleur. Alors l'expérience de la routine se suspend et la nomination effective du temps s'affirme. L'événement de la justice se traduit dès lors par l'effectivité du temps qui s'oppose à son expérience sérielle.

La dernière des thèses sur le concept d'histoire de Benjamin détermine la temporalité prophétique adaptée à l'avènement éruptif du Messie – le prophète – comme délégitimation hébraïque de l'annonce de l'avenir : « On sait qu'il était interdit aux Juifs de sonder l'avenir. La Torah et la prière, en revanche, leur enseignaient la commémoration. La commémoration, pour eux, privait des sortilèges auxquels succombent ceux qui cherchent à s'instruire auprès des devins. Mais l'avenir ne devenait pas pour autant, aux yeux des Juifs, un temps homogène et vide »⁴. La querelle se situe entre la prophétie et la divination, entre la libération du temps et sa canonisation. Conserver la mémoire des opprimés et la faire déborder dans le présent, affranchir le passé du « déjà avoir été », est la seule

manière pour que l'avenir ne devienne pas l'illustration de la nécessité dans laquelle il alimente l'injustice du temps.

Pour retracer la voie qui conduit Benjamin à penser le messianisme (le prophétisme) comme l'image de la temporalité apte à engendrer des affrontements historiques et apte à rendre la justice immanente, il est nécessaire d'examiner la découverte qu'il fait à propos de ces deux « institutions » : l'oracle et le droit. Ces derniers sont enclins avec des perspectives polaires à envahir et régulariser le temps en imposant dans le monde leurs propres valeurs constitutives qui sont l'injustice et le malheur.

...../.....